

BUDGET ASSAINISSEMENT – ANNEXE AU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

NOTE DE SYNTHESE RELATIVE AUX INFORMATIONS FINANCIERES ESSENTIELLES DE 2016

Cette note est annexée au compte administratif 2016 et sera publiée sur le site internet de la commune.

1. LES FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'année 2016 a été une année marquée par :

- Le changement de régime de TVA entraînant de nombreuses modifications d'écritures comptables et notamment des régularisations sur les exercices précédents 2014 et 2015.
- Une hausse de la redevance d'assainissement perçue de 10.3%
- Un nombre important de participation à l'assainissement collectif (88 888€) suite à une année 2015 blanche.
- Le démarrage des travaux du programme de mise en conformité des branchements privés sous maîtrise d'ouvrage communale au lotissement du Luy de Béarn.
- La passation du marché et le démarrage de la réalisation du schéma directeur d'assainissement.

2. LES RESULTATS DE L'EXERCICE

2.1. EXPLOITATION

Le résultat 2016 de fonctionnement a augmenté de 154% par rapport à 2015 (146 718.45€), et est arrêté au montant de 241 902.37 €.

Cette augmentation est due à la hausse des recettes (196 069.98€) et notamment à la régularisation de TVA.

En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, il faut souligner une hausse de 49 351€ essentiellement due à des écritures d'annulation suite au changement de régime de TVA et à la mise en place de la refacturation des charges de personnel mis à disposition par le budget communal.

2.2. INVESTISSEMENT

Le résultat 2016 a baissé de 75% par rapport à 2015 (-196 911€), et est arrêté à 64 945€.

2.3. LE RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE EST :

| | RESULTAT 2016 | RESULTAT GLOBAL |
|----------------|---------------|-----------------|
| INVESTISSEMENT | 64 945.32 | 406 915.87 |
| FONCTIONNEMENT | 241 902.37 | 263 902.37 |
| TOTAL | 306 847.69 | 670 818.24 |

3. L'EQUILIBRE FINANCIER

L'épargne nette (dite disponible) est de 199 308 € en 2016. Ce montant a évolué de +18.6% par rapport à 2015.

Le taux de l'épargne nette, calculé en divisant le montant de l'épargne nette par les recettes réelles de fonctionnement, mesure la capacité de la collectivité à dégager des ressources pour financer ses équipements. Ce taux est de 53.13% pour 2016.

La dette est saine, elle n'a aucun emprunt toxique. L'annuité 2016 s'est élevée à 39 795.66€.

Le ratio de solvabilité appelé aussi taux d'endettement (taux de charge de la dette) mesure la charge de la dette de la collectivité par rapport à sa richesse. Ce ratio pour le budget assainissement est de 10.61%.

L'encours de dette est de 311 115.53 € au 31.12.2016. Ce montant a baissé de 7.56%, soit une diminution de 25 431.34€ par rapport à l'année précédente.

4. LES RISQUES FINANCIERS LIES AUX ENGAGEMENTS HORS BILAN

NEANT